

# Mini-tornade à Villedieu : de gros dégâts sans blessé

En marge de la tempête qui a sévi vendredi et samedi dans le Sud-Ouest, une mini-tornade a frappé Villedieu vendredi midi.



Plusieurs centaines de poulets ont péri dans ce poulailler.

Météo-France ne pouvait prévoir un tel phénomène, certes redoutable, mais trop limité géographiquement pour être détecté dans les temps.

Pendant que la tempête soufflait sur le centre et le sud du Loir-et-Cher, vendredi, les dégâts en Vendômois ont été très limités, sauf à Villedieu-le-Château, près du département de la Sarthe, où une mini-tornade a frappé en deux endroits du village à la même heure.

Vendredi, vers 13 h, au lieu-dit

« la Rottière », Lydie Grandamy rentre chez elle, à l'exploitation agricole familiale. Elle a à peine le temps de sortir de son véhicule : une énorme rafale d'eau s'engouffre sur le chemin, et Mme Grandamy a juste le temps de se mettre à l'abri et de prévenir son mari, Antoine.

Le poulailler de l'exploitation familiale prend de plein fouet l'énorme bourrasque : le tunnel s'arrache, la bâche se déchire, la laine de verre s'envole. Le couple assiste, impuissant, à la destruction d'une partie de son poulailler.



Le hangar s'est écroulé sur une voiture et une caravane.

« Cela n'a duré que deux minutes, nous avons perdu des centaines de poulets et nous allons essayer de sauver les autres », explique Antoine Grandamy.

Quatre sapeurs-pompiers de Villedieu et Montoire sont venus à la rescousse de M. et Mme Grandamy pour ressangler le tunnel et sauver l'essentiel.

#### « Aspiré comme par une ventouse »

Un peu plus loin, Jean-Jacques Maillet, au lieu-dit « la Bédanière », a eu une très mauvaise surprise en rentrant chez lui : il retrouve son hangar complète-

ment écroulé et en partie envolé. La caravane, la voiture et divers matériels qui sont entreposés ont naturellement subi de gros dégâts sans parler du hangar, complètement détruit. Des débris ont même été retrouvés jusqu'à 200 mètres à la ronde.

« Le hangar a été aspiré comme par une ventouse, explique Jean-Pierre Meunier, premier adjoint au maire de Villedieu, heureusement, comme chez les Grandamy, il n'y a que des dégâts matériels. »

Cor. NR : Régine Bariséel

## HUISSEAU-SUR-COSSON Les chevaux du Ranch sans toiture

La tempête de vendredi n'a pas épargné le Ranch des Marais à Huisseau-sur-Cosson. Toute une partie de la toiture s'est envolée à une cinquantaine de mètres, ne blessant personne fort heureusement, mais privant les chevaux d'abri. M. Richet propriétaire du ranch était effondré, et l'association des « Amis de Nhapo », sont venus aider au déblaiement du Ranch. Cette association, qui aide depuis cette année les enfants handicapés à pratiquer cette discipline a vu en quelques secondes tous ses efforts réduits à néant. Il s'agit maintenant de reconstruire au plus vite et tout bénévolat sera le bienvenu... Pour l'heure, le principal est que les chevaux soient à l'abri en attendant que les activités du Ranch puissent reprendre au plus vite.



La tempête a privé le Ranch des Marais de toit.

## ROMORANTIN Sortie de route

Vers 0 h 20, dimanche, une voiture est sortie de la chaussée, route de Blois, à Romorantin. Deux blessés légers ont été transportés au centre hospitalier.

## PRUNIER Feu de voiture

Une voiture a pris feu, hier, vers 0 h 45, au lieu-dit « la Margotière », à Pruniers. L'origine serait accidentelle.

## VILLEHERVIERS Feu de cheminée

Vers 10 h 45, hier, le feu a pris dans un conduit de cheminée d'une maison située au lieu-dit « les Fontenils » à Villeherviers. Trois pompiers, munis d'une lance, sont intervenus. La maison n'aurait pas été abîmée.

## MONT-PRÈS-CHAMBORD Le cèdre centenaire de la mairie décapité

La petite tempête de vendredi dernier a eu raison de lui. Lui, le cèdre centenaire du parc de la mairie de Mont-près-Chambord. Il avait pourtant résisté à la tempête de 1999 et un simple coup de vent d'une centaine de km/h lui a fait courber l'échine. Dommage, il ne cachera plus le soleil ardent lors de la fête des écoles

**Artisans, commerçants, prestataires de services,  
simplifiez vos démarches administratives**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher  
vous accompagne dans la

**gestion de votre taxe d'apprentissage**

■ téléchargez le formulaire de déclaration ou déclarez votre  
taxe en ligne à partir de notre site internet : [www.cma-41.fr](http://www.cma-41.fr)  
avant le 20 février 2009

- nous calculons la taxe dont vous êtes redevables
- nous l'affectons aux établissements de votre choix
- nous vous adressons les reçus correspondants



Contactez-nous au 02 54 44 65 01

CMA de Loir-et-Cher - 16 rue de la Vallée Maillard - 41018 Blois cedex  
Fax : 02 54 44 64 78 - Courriel : [ebrossier@cma-41.fr](mailto:ebrossier@cma-41.fr)

